

## Céline Tamaillon rejoint le groupe DOM Security en tant que Directrice de la Business Unit Industrie et Directrice Générale de DOM-Ronis



Céline Tamaillon a été nommée Directrice de la Business Unit Industrie du groupe industriel français DOM Security et Directrice Générale de DOM-Ronis, l'un des principaux sites de production dédié aux solutions de verrouillage industrielles basé à Sancoins (18).

Diplômée de l'EDHEC Business School, Céline Tamaillon est titulaire d'un Bachelor of Business Administration ainsi que d'un Master en Technologie et Management obtenu à CentraleSupélec.

A 48 ans, elle bénéficie d'une solide expérience de plus de 20 ans dans l'industrie des matériaux de construction grâce aux différents

postes qu'elle a occupé successivement au sein des entreprises Lafarge, Assa Abloy, Wienerberger et plus récemment Sonepar, distributeur de matériel électrique.

Membre du comité de direction de DOM Security depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, date de prise officielle de ses fonctions, elle a pour mission, en tant que Directrice de la Business Unit Industrie à l'échelle européenne, de mettre en place des stratégies commerciales afin de soutenir la croissance des sites de production de DOM-Ronis en France, DOM Sicherheitstechnik en Allemagne et Titan en Slovénie

En tant que Directrice Générale de DOM-Ronis, Céline Tamaillon a pour objectif de développer de nouveaux marchés en s'appuyant sur l'expertise historique de l'entreprise dans la fabrication de cylindres à paillettes et de serrures très techniques pour l'industrie en co-développement avec ses clients. Mais cela passe aussi par la conception de nouveaux types de produits pour assurer la protection des personnes en contact avec des équipements électriques et la mise en sécurité des installations industrielles, ou encore les systèmes de serrure électronique pour le mobilier grâce à une large gamme de solutions qui peuvent aller jusqu'à s'intégrer dans un système de contrôle d'accès plus global.

« Alors que les délais d'approvisionnement et l'application progressive de la taxe carbone aux frontières à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023 nous permettent de renouer avec certains clients, ces axes de développement associés à la fiabilité et à la qualité de nos produits fabriqués en Europe sont des relais de croissance importants pour DOM-Ronis. Tout cela fait que nous avons de bonnes perspectives pour accroître notre présence sur le marché » déclare Céline Tamaillon.









